



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mai à seize heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 mai 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D1-1-2-74

OBJET : RÉALISATION D'ÉTUDES DE COMPRÉHENSION DES DIGUES ET MERLONS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE SERVICES

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel. TERRENNE Jean Paul (pouvoir donné à Jean Michel BAYLET), DELACHOUX Jean-Paul (pouvoir donné à Oliver RENAUD), RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane,, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur Jean DUPUY

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Monsieur Stéphan RATTO a été désigné secrétaire de séance

2022D1-1-2-74

OBJET : RÉALISATION D'ÉTUDES DE COMPRÉHENSION DES DIGUES ET MERLONS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Communes a lancé une consultation, dont la date de remise des offres était fixée au 08 avril 2022 à 12h00, pour la réalisation d'études de compréhension des digues et merlons présents sur le territoire.

Cette consultation, par voie de procédure adaptée ouverte, est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

La Commission des Plis s'est tenue le 25 avril 2022 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	40.0 %
2 - Valeur technique (méthodologie, équipe,...)	60.0 %

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
HYDRETTUES	31100 - TOULOUSE
ARTELIA (en groupement)	31106 - TOULOUSE
CEREG INGÉNIERIE SUD OUEST	31670 - LABÈGE

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat CEREG INGÉNIERIE SUD OUEST obtient la meilleure note, son prix étant le moins-disant et son mémoire répondant parfaitement au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard de la décomposition du prix global et forfaitaire
1	CEREG INGÉNIERIE SUD OUEST	28 079.00€
2	ARTELIA (en groupement)	43 180.00€
3	HYDRETTUES	34 275.00€

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat CEREG INGÉNIERIE SUD OUEST pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat CEREG INGÉNIERIE SUD OUEST pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 23 mai 2022

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 24 mai 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **27 MAI 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **27 MAI 2022**

AR Préfecture

REALISATION D'ETUDES DE COMPREHENSION DES DIGUES ET MERLONS PRESENTS SUR LE TERRITOIRE - ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE SERVICES

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220523-2022D1_1_2_74-DE

Numéro d'acte : 2022D1_1_2_74

Date de décision : 23/05/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2022D1-1-2-74_Réalisation d'études de compréhension des digues et merlons présents sur le territoire_AMS.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 27/05/2022 10:17:41

Date de réception de l'AR : 27/05/2022 10:23:13